

LIVES Impact



Monoparentalité dans le parcours de vie : futur défi des politiques sociales ?

Messages-clés

- Encore surtout féminine, la monoparentalité croît et touche des groupes sociaux variés, susceptibles de reformer un couple dans les cinq à dix ans, et aux taux d'occupation très supérieurs à ceux des parents en couple
- La pauvreté reste un problème majeur de la monoparentalité malgré plus de dix ans de politiques d'activation, ce qui montre leur échec et le besoin de formations continues avec prise en charge extrafamiliale à temps plein et abordable
- Plus les inégalités de genre sont marquées, plus le risque de pauvreté est important : les politiques devraient donc promouvoir l'égalité des chances au travail et de salaire, la garde partagée et la conciliation famille-travail/formation

Résumé

Statistiquement important depuis les années 90, le phénomène croissant de la monoparentalité est bien plus varié que la vision simpliste d'une population de jeunes mères peu éduquées. Bien que les femmes restent les plus concernées, les monoparents forment un groupe social hétérogène et vivent seuls avec leurs enfants suite à un divorce et une séparation ou, moins souvent, après la mort du conjoint, une grossesse imprévue ou, plus rarement, le

recours aux méthodes reproductives modernes. Tournants majeurs dans la vie, les scénarios d'entrée et de sortie de la monoparentalité sont très divers. Dans la plupart des pays européens, les monoparents se remettent en couple généralement dans les cinq ans, bien que ce délai s'allonge fortement dans certains pays, notamment en Suisse (plus de dix ans). La monoparentalité est donc un état qui peut être considéré comme transitoire, contrairement aux définitions juridiques qui établissent des dates claires de début et de fin. Cette réalité doit être prise en compte par les chercheur-es et les décideur-es en matière de protection sociale. De plus, même si les mères seules sont surreprésentées dans les statistiques d'aide sociale, les faits montrent qu'elles ont beaucoup plus tendance à travailler à temps partiel ou complet que les mères en couple. Cela suggère que les politiques d'activation semblent malgré tout incapables de réduire le niveau de pauvreté des mères seules. Nous suggérons plutôt de tenir compte de la persistance des inégalités de genre. D'après la recherche, les mères seules sont conduites à la pauvreté par

- a) la « double peine » de concilier emploi et vie de famille avec un accès insuffisant ou inexistant à une prise en charge extrafamiliale abordable et à temps plein ;
- b) le manquement des pères à assurer la garde ou à payer les pensions alimentaires ; et
- c) l'aspect genré des formations et opportunités d'emploi, qui entraînent des salaires plus bas pour les femmes, à qualifications égales.

Monoparents : un groupe de population en augmentation

Chaque fois que de nouvelles données de l'aide sociale sont publiées en Suisse et partout ailleurs en Europe, les monoparents sont aux premiers rangs des bénéficiaires de l'aide sociale. Ainsi, les enfants de familles monoparentales sont davantage menacés par la pauvreté que ceux qui vivent dans des familles avec deux adultes. Comme dans les autres pays européens, un enfant sur deux bénéficiant de l'aide sociale en Suisse vit dans un foyer monoparental, le plus souvent avec sa mère. Pourtant, comme le montre une récente publication de Bernardi et Mortelmans, ce sont les inégalités liées au genre qui sont avant tout la cause principale des niveaux de pauvreté plus élevés des monoparents. Contrairement aux idées reçues, l'analyse approfondie de leur situation révèle que ce groupe de population est de plus en plus varié sur le plan social, avec des taux d'emploi à plein temps comparativement élevés.

Dans toute l'Europe et l'Amérique du Nord, la part de foyers monoparentaux a augmenté jusqu'à un sixième de la totalité des foyers, bien que des variations considérables existent d'un pays à l'autre suivant les différences entre les sources de données et les définitions, et les différentes pratiques légales, sociales et culturelles. Les États-Unis, le Royaume-Uni et la Russie affichent les taux les plus élevés ; la France, l'Allemagne, la Belgique et les pays scandinaves affichent des taux moyens, comparés aux autres pays de l'OCDE, tandis que le sud de l'Europe et certains pays d'Europe de l'Est ont les taux de foyers monoparentaux les plus bas.

Du côté de la Suisse, les chiffres varient entre 6 et 15% selon les sources de données (voir Milewski/Struffolino/Bernardi). Ces chiffres représentent des aperçus, comptant les monoparents avec enfants à charge à un moment donné comme dans l'Enquête sur les familles et les générations de la Confédération, qui indique que les ménages monoparentaux avec au moins un enfant biologique de moins de dix-huit ans représentaient en 2013 une part de 6%. En prenant en compte plusieurs générations dans la même base de données, la part est plus importante, 13% des femmes interrogées entre 1953 et 2014 ayant vécu seules avec leurs enfants pendant une période.

Début et fin de veuvage, de divorce et de monoparentalité

Ces chiffres révèlent que la monoparentalité est devenue relativement répandue, mais reste une phase transitoire du parcours de vie des personnes. Toutefois, les causes

du phénomène de monoparentalité ont changé au cours des cinq dernières décennies : sans tenir compte des ménages de travailleurs migrants qui peuvent impliquer de longues périodes de monoparentalité, la principale raison d'élever seul des enfants - qui était, auparavant, la mort d'un des époux - est aujourd'hui le divorce et la séparation des conjoints. En Suisse, la monoparentalité issue du veuvage est devenue marginale, alors que le divorce ou la séparation sont la principale raison de vivre seul avec des enfants à charge. On peut également ajouter que de nouveaux cas de monoparentalité sont incarnés par des mères qui ont décidé d'élever seules leur enfant dès la grossesse. Statistiquement négligeable en Suisse, cette forme de maternité est plus courante dans les pays nordiques et - associée à des niveaux nettement accrus de pauvreté - au Royaume-Uni (voir Portier-Le Cocq).

Comme le montrent les recherches, la durée de la monoparentalité varie considérablement d'un pays à l'autre. Ce facteur et l'âge auquel elle survient sont des indicateurs intéressants pour l'élaboration de politiques. Après tout, le moment et la durée durant laquelle on élève seul ses enfants sont des facteurs cruciaux pour le budget d'un foyer. Comme le montre le tableau suivant basé sur les données Harmonized Histories, les nombres varient et ne sont pas si faciles à interpréter :

Pays	Âge moyen lors de la première période de monoparentalité	Durée (en années) de la première période de monoparentalité	Durée (en années) de la première période de monoparentalité, par niveau de formation			Durée (en années) de la première période de monoparentalité, par genre		N
			Faible	Moyenne	Élevée	Homme	Femme	
Suisse	31,1	10,5	10,8	10,3	10,8	-	10,5	812
Lituanie	32,7	7,54	7,27	7,58	7,76	5,29	8,06	733
Belgique	33,6	7,15	7,16	6,57	7,87	7,52	6,97	700
Russie	30,1	7,02	6,83	6,94	7,84	5,60	7,23	1463
Bulgarie	29,7	6,98	6,83	7,17	6,69	5,92	7,35	492
Pologne	33,2	6,97	6,14	7,16	7,46	6,45	7,07	1125
Roumanie	31,9	6,74	8,20	6,93	6,10	5,24	7,21	465
Hongrie	31,7	6,53	6,79	6,25	6,96	6,12	6,64	1222
Rép. tchèque	31,8	6,50	7,12	6,31	6,67	5,28	6,83	765
Suède	32,8	6,23	6,33	6,04	6,99	6,63	5,90	787
Estonie	31,1	6,04	6,06	6,01	6,09	4,86	6,17	1073
France	34,0	5,84	5,81	5,41	6,37	4,46	6,26	949
Norvège	30,9	5,59	6,15	5,43	5,36	5,35	5,74	789
Royaume-Uni	33,1	5,59	5,31	5,37	6,02	4,99	5,89	1522
Allemagne	30,3	5,06	5,46	4,99	4,93	4,67	5,22	1477
Autriche	29,7	4,53	5,00	4,45	4,55	4,08	4,63	419
États-Unis	26,3	4,50	4,69	4,42	4,35	4,97	4,26	2235
Espagne	31,5	4,47	3,75	4,43	3,53	-	4,47	74

Occurrences de monoparentalité et durée de la première occurrence en Europe, par niveau de formation et par sexe (groupe d'âge entre 15 et 55 ans ; cohorte 1921-1990). Source comme indiquée dans Bernardi/Mortelmans/Larenza

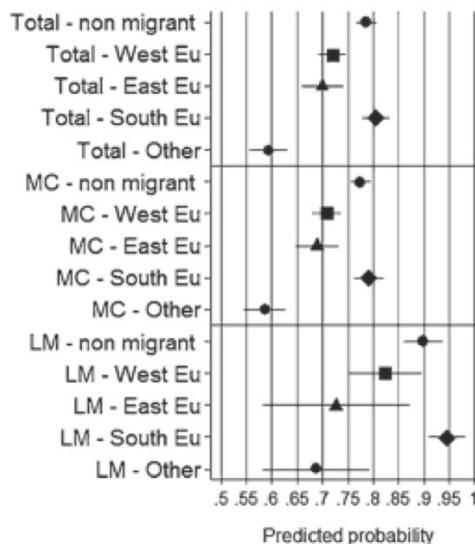
Ces données montrent que l'âge moyen lors de la première période de monoparentalité oscille autour de trente ans pour tous les pays. Ceci suggère que certaines variations

sont compensées, par exemple en supprimant, en termes statistiques, les jeunes mères seules qui vivent chez leurs parents. Néanmoins, la durée particulièrement longue de la monoparentalité en Suisse saute aux yeux. Alors que la Suisse affiche une durée supérieure à dix ans, vivre seul avec des enfants est un état qui dure cinq ans au plus pour la majorité des monoparents en Europe. Les raisons de cela peuvent être attribuées au caractère conservateur du contexte social et culturel de la Suisse. Cela peut inclure des facteurs institutionnels comme le système juridique, l'absence de tribunaux des affaires familiales ou le système de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires.

Ces résultats montrent aussi l'importance de mener des études qualitatives soulignant la complexité et l'évolution du réseau de relations et de structures sociales qui façonnent la monoparentalité en tant que tournant décisif dans le parcours de vie. Comme l'indique l'étude Bernardi/Larenza, le fonctionnement d'un foyer monoparental varie de manière importante d'un cas à l'autre, impliquant les nouveaux partenaires (familles recomposées), les proches, les adultes sans lien de parenté, les enfants adultes, les gardiens rémunérés et le réseau de soutien, etc., suggérant clairement que les pratiques relationnelles et la distribution effective des responsabilités d'entretien peuvent être des facteurs aussi importants pour le développement de politiques que les critères administratifs ou résidentiels.

Taux d'emploi élevé chez les monoparents

Surreprésentés dans les statistiques d'aide sociale, les monoparents sont souvent victimes de stigmatisation, dépeints comme abusant de l'aide sociale et rechignant à travailler au prétexte qu'ils élèvent leurs enfants. Toutefois, les résultats de la recherche suggèrent le contraire : que ce soit en Suisse ou ailleurs en Europe, les mères seules ont une plus grande probabilité d'être actives et de travailler de longues heures que les mères vivant en couple. En examinant les faits de plus près, les mères seules sont proportionnellement plus représentées dans les emplois à temps plein et à temps partiel élevé. Mais elles souffrent également de taux de chômage ou d'inactivité proportionnellement plus élevés que ceux des mères en couple. Les facteurs comme l'âge, le niveau de formation ou le parcours de migration et la région d'origine peuvent jouer un rôle, comme on le voit par exemple dans une analyse menée en Suisse qui fait la distinction entre mères seules migrantes et non migrantes. Pour les mères seules provenant d'un pays extérieur à l'Europe avec des niveaux de formation plus bas, la chance de trouver un travail (voir tableau ci-après) est nettement plus faible que pour les mères célibataires suisses ou provenant d'autres pays d'Europe.



Probabilité d'être employées ou non en fonction de l'état civil (LM = mères célibataires, MC = mères vivant en couple). Estimations à partir de modèles de régression logit, voir Milewski/Struffolino/Bernardi.

Ces résultats suggèrent qu'il faudrait revoir l'hypothèse courante et facile selon laquelle les mesures de protection sociale tendraient à décourager les mères célibataires d'intégrer le marché du travail. Le faible taux d'emploi parmi certains groupes de mères seules migrantes laissent plutôt entrevoir a) des moindres niveaux de rémunération et de sécurité de l'emploi dans les secteurs de travail peu qualifiés, et b) des manques plus importants en termes de capital social et de capital économique nécessaires pour faire garder ses enfants et assumer les frais de déplacement depuis une zone d'habitation bon marché et excentrée.

Inégalités de genre et risques liés à la pauvreté

La recherche montre également les limites des politiques d'activation comme moyen de réduire la pauvreté chez les monoparents. Aujourd'hui comme autrefois, les foyers monoparentaux sont disproportionnellement touchés par la pauvreté. Il y a donc un besoin évident de modifier les politiques sociales. En premier lieu, ceci pourrait impliquer des changements dans la manière d'allouer l'assistance aux bénéficiaires de l'aide sociale. Par exemple, au lieu de baser l'attribution des ressources publiques sur de purs critères résidentiels et financiers, les dispositifs pourraient être plus efficaces s'ils prenaient en compte une estimation des charges effectives induites par la garde des enfants (qui paie quoi, combien de temps passé avec l'enfant, qui assume les diverses contraintes familiales, quelle est la disponibilité de moyens de garde publics). De même, la protection sociale pourrait prendre la forme de traitements permettant aux bénéficiaires (tels que les

monoparents migrants mentionnés précédemment) de suivre des formations basiques et/ou complémentaires pendant que les enfants sont à l'école ou placés dans des structures de garde.

Toutefois, en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, nous suggérons qu'il est crucial à long terme de résoudre les inégalités liées au genre. Les mères sont toujours exposées à de multiples désavantages : à la maison, ce sont elles qui s'occupent des enfants ; au travail, elles ne bénéficient pas des mêmes opportunités de carrière et gagnent moins que les femmes sans enfants ou que les pères ; et dans le domaine public, des réglementations sociales spécifiques tendent à orienter les mères seules avec enfants à charge vers l'aide sociale davantage que les pères seuls, comme c'est le cas en Suisse (« partage du déficit »). Comme le montre Hübgen dans son étude approfondie basée sur des données SILC et couvrant vingt-cinq pays européens, plus les inégalités de genre sont importantes en matière d'horaires et de salaires, plus les mères seules sont menacées par la pauvreté malgré un emploi rémunéré. Ainsi, les politiques qui encouragent l'égalité entre hommes et femmes luttent plus efficacement contre le risque de pauvreté chez les mères seules. ■

LAURA BERNARDI, professeure en démographie et sociologie du parcours de vie à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, Suisse ; vice-directrice du Pôle de recherche national suisse LIVES jusqu'en décembre 2017 et membre du Conseil national de la recherche depuis janvier 2018

ORNELLA LARENZA, MA, doctorante à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, Suisse ; membre du Programme doctoral LIVES

Références / Liens

Laura Bernardi & Dimitri Mortelmans (eds.) (2017). Lone Parenthood in the Life Course. Dordrecht, The Netherlands: Springer, Life Course Research and Social Policies, Vol. 8.

Struffolino, E. & Bernardi, L. (2017). Vulnerability of Lone Mothers over the Life Course in Switzerland. LIVES Working Paper 60, 1-28.

Struffolino, E., & Bernardi, L. (2017). Vulnerabilität alleinerziehender Mütter im Laufe des Lebens in der Schweiz. Zeitschrift für Soziologie der Erziehung und Sozialisation 37:2, 123-141.

Struffolino, E., Bernardi, L., & Voorpostel, M. (2016). Self-reported Health Among Lone Mothers: Do Employment and Education Matter? Population-E 71:2, 187-214.

LIVES Impact (ISSN: 2297-6124) publie régulièrement des notes sur des résultats de recherche pertinents pour les politiques publiques et sociales issus d'études menées au Centre LIVES. Elles sont publiées en trois langues (français, allemand et anglais) et envoyées aux personnes décideuses de l'administration publique, du monde politique et des organisations non gouvernementales.

Face à la crise sanitaire du COVID-19, LIVES Impact lance des numéros spéciaux qui visent à mettre en relief des recommandations pratiques et des analyses utiles à l'intention des responsables des politiques publiques et sociales, tant du point de vue du parcours de vie que, de manière plus générale, des sciences comportementales et sociales.

Comité éditorial: Pascal Maeder, HES-SO & Centre LIVES (pascal.maeder@hes-so.ch)

Archives: www.centre-lives.ch/impact

Centre LIVES, Université de Lausanne, Bâtiment Géopolis, CH-1015 Lausanne, www.centre-lives.ch, T +41 21 692 38 71, ktt@lives-nccr.ch